

Collection :	Adirondack
Type :	Plancher de bois d'ingénierie flottante
Système Installation :	Clic (Tap & Go®)

VEUILLEZ LIRE ENTIÈREMENT CE DOCUMENT AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION

Le plancher de bois est un produit naturel, à la fois unique et d'une grande valeur esthétique, qui se caractérise par des variations distinctives dans le grain et la couleur. Ces variations naturelles du grain et de la couleur ne constituent pas des défauts, mais font partie de la beauté naturelle et du caractère unique du plancher en bois. Les planchers de bois Goodfellow sont manufacturés conformément aux normes acceptées dans l'industrie, qui admettent au plus 5 % de défauts. Les défauts peuvent être naturels ou dus à la fabrication.

TABLE DES MATIÈRES

Préparation.....	2
Commande	2
Inspection du produit	2
Environnement	2
Site de travail	3
Acclimatation	3
Sous-planchers	4
Outils pour l'installation	4
Installation	5
Étape par étape.....	5-8
Démontage.....	8-9
Entretien	9
Nettoyage.....	9
Protection.....	9-10
Garantie	10-12

SECTION 1 – PRÉPARATION



IMPORTANT : PROCÉDER À UNE INSPECTION VISUELLE DES PLANCHES AVANT L'INSTALLATION. UNE FOIS INSTALLÉES, LES PLANCHES SONT CONSIDÉRÉES COMME AYANT ÉTÉ ACCEPTÉES PAR L'INSTALLATEUR ET LE PROPRIÉTAIRE.

Commande

Au moment de la commande d'un plancher de bois, un facteur de tolérance de 5 % en fonction du plan d'implantation doit être ajouté à la superficie réelle calculée pour l'installation. Les installations diagonales, en chevrons ou de planches de largeurs de 5" et plus peuvent exiger jusqu'à 10 %.

Choisissez également les sous-couches appropriées qui ne dépassant pas 3 mm, telles que des sous-couches avec pare-vapeur pour une installation sur les sous-planchers en béton.

Inspection du produit

L'installateur assume toute responsabilité de l'inspection finale de la qualité du produit. Cette inspection de l'ensemble du plancher doit être effectuée avant l'installation.

Inspectez attentivement la classe, la fabrication, la qualité de sa surface, sa couleur ainsi que son fini. En étant raisonnablement sélectif, retirer ou couper toute pièce déficiente ou des pièces ayant des défauts trop apparents, quelle qu'en soit la cause.

Si l'installateur doute de la sélection du grade, de la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut placer la lame à un endroit moins visible ni éliminer l'imperfection, il ne doit pas l'installer. Une fois la lame installée, elle est considérée comme ayant été acceptée par l'installateur et la propriétaire, même si ce dernier est absent au moment de la pose.

Si le matériel est inacceptable selon vous, contactez immédiatement votre détaillant de planchers.

Environnement

Avant de commencer l'installation, l'installateur doit déterminer si l'environnement du site de travail ainsi que le type et l'état du sous-plancher impliqué sont acceptables, et s'assurer qu'ils répondent ou dépassent les exigences requises stipulées dans les instructions d'installation de Goodfellow qui suivent.

Goodfellow décline toute responsabilité en cas d'échec du travail résultant de ou associé à des sous-planchers inappropriés ou mal préparés ou à des déficiences de l'environnement du site de travail.

Le plancher d'ingénierie Adirondack doit être installé dans un environnement où l'humidité relative se situe entre 40 % et 55 % pour prévenir certains problèmes non couverts par la garantie (gonflements, fissures, délamination, etc). L'installation d'un humidificateur et d'un déshumidificateur peut s'avérer nécessaire, surtout si vous avez un plancher radiant.

Site de travail

Dans une construction neuve, le plancher de bois doit être l'un des derniers articles installés. Le plancher ne doit pas être **livré** tant que l'édifice n'est pas fermé et que les travaux de ciment, de plâtre, de peinture ou d'autres matériaux ne sont pas complètement secs. Le béton et le plâtre doivent être secs pour au moins 60 jours.

Entreposer le plancher dans un endroit sec et pas en contact direct avec du béton ni à proximité de murs extérieurs. Assurez un espace d'aération d'au moins 4 pouces au-dessous et autour des boîtes.

Manipuler avec précaution. Ne pas poser debout en appui sur les bouts.

Contrôlez les sous-sols ainsi que le vide sanitaire pour vous assurer qu'ils soient secs et bien ventilés afin d'éviter les dommages causés par l'humidité.

Tout travail impliquant de l'eau ou de l'humidité, tel que la plomberie, plafond acoustique, galon sur joint de cloison sèche, et bien plus, doit être achevé avant l'installation du plancher de bois.

Les systèmes de chauffage et d'air doivent être totalement fonctionnels afin de maintenir une température ambiante constante de 16 à 27°C (60 à 80°F) et une humidité relative constante de 40 à 55 %.

Ce plancher de bois d'ingénierie peut être installé à tous les étages de la maison. Cependant, ne pas installer dans la salle de bain.

Acclimatation

Le bois est un produit vivant qui réagira aux changements de niveau d'humidité relative. En été, lorsque le niveau d'humidité est plus élevé, le bois prend alors de l'expansion et il absorbe l'humidité. Ces variations doivent être minimisées avec une déshumidification adéquate. D'autre part, en hiver, lorsque le système de chauffage fonctionne, le niveau d'humidité relative dans la maison est beaucoup moins élevé.

Il est donc recommandé d'utiliser un humidificateur pour minimiser les effets extrêmes du rétrécissement.

Lorsque le plancher est livré à votre bâtiment ou pièce, les boîtes doivent être placées dans la zone d'installation et le niveau d'humidité relative doit être maintenu entre 40 % et 55 % et ce pendant toute l'année.



IMPORTANT : ADIRONDACK PEUT ÊTRE INSTALLÉ SUR UN SOUS-PLANCHER ÉQUIPÉ D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT. CEPENDANT, LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT PRODUISENT GÉNÉRALEMENT UNE CHALEUR SÈCHE QUI PEUT RÉDUIRE L'HUMIDITÉ AMBIANTE. ÉTANT DONNÉ QU'IL EST ESSENTIEL DE MAINTENIR UN TAUX D'HUMIDITÉ ENTRE 40 % ET 55 % EN TOUT TEMPS, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER UN HUMIDIFICATEUR LORSQUE LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT EST EN MARCHÉ.

Sous-planchers

TYPES DE SOUS-PLANCHER APPROUVÉS POUR PLANCHER FLOTTANT ADIRONDACK

- Contreplaqué 5/8" – OSB 23/32" (solives espacées jusqu'à 16" c/c)
- Contreplaqué 3/4" – OSB T&G 23/32" (solives espacées jusqu'à 19,2" c/c)
- Béton avec sous-couche avec pare-vapeur de (6-mil)

SOUS-PLANCHER AVEC UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT (RADIANT)

Le système de chauffage par rayonnement doit être en état de marche et chauffer pendant au moins 7 jours avant la pose du plancher.

Avant de commencer la pose du plancher, couper le système de chauffage par rayonnement et laisser refroidir le plancher à la température ambiante pour environ 3 à 4 heures. Après la pose, réallumer immédiatement le système.

La température de la surface finie ne doit jamais dépasser 27°C (86°F) pendant toute la durée de vie du plancher.

CONDITIONS DU SOUS-PLANCHER

PROPRE : Enlever toute trace de cire, de peinture, d'huile, de produits d'étanchéité ou de scellant, d'adhésifs et d'autres débris du sous-plancher. Tout résidu d'adhésif provenant d'installations de revêtement de sol antérieures doit être complètement éliminé. Lors de la préparation du sol, n'utilisez pas de produits contenant des huiles d'agrumes, des solvants ou du pétrole, car ils peuvent endommager ou tacher le nouveau revêtement de sol.

HORIZONTAL/PLAT : Assurer une tolérance horizontal maximale de 5 mm sur 3 m (3/16 po sur 10 pi) ou de 3 mm sur 2 m (1/8 po sur 6 pi). De plus, poncer les bosses et les joints. Si le plancher doit être collé, remplir les creux de produit de surfacage en ciment à additif de latex d'une résistance à la compression d'au moins 20 000 kPa.

INSTALLATION SUR BÉTON : Les sous-planchers en béton doivent avoir été terminés depuis au moins 90 jours avant d'installer le plancher. Vérifier la teneur en humidité du sous-plancher de béton à l'aide d'un humidimètre approprié (Tramex). La lecture ne doit pas dépasser 4,5 sur la graduation supérieure. Une autre méthode de vérification acceptable, est un essai au polyéthylène.

Directives pour essai au polyéthylène : Appliquer des morceaux de pellicule en polyéthylène de 90 cm (3 pi) de côté sur le sous-plancher en béton et s'assurer que tous les bords sont entièrement scellés avec du ruban étanche à l'eau. Laisser en place pendant 24 heures. Si le béton devient foncé ou de la condensation apparaît sur la pellicule, cela indique la présence d'humidité, ce qui nécessite d'autres mesures.

INSTALLATION SUR CONTREPLAQUÉ OU OSB : La teneur en humidité des matériaux de sous-plancher en bois ne doit pas dépasser 12 %. À l'aide d'un humidimètre pour bois, mesurer la valeur à la fois sur le sous-plancher et sur le plancher de bois. La différence entre les deux valeurs ne doit pas dépasser 4 %.

Outils pour l'installation

Outils électriques : Scie circulaire à table, scie à onglet électrique, scie à ruban, tronçonneuse, scie de jambage électrique ou scie sauteuse.

Outils à main : Balai et porte-poussière, ou aspirateur; mesure à ruban; humidimètre (à bois, à béton ou les deux); cordeau et craie; ruban bleu 3M; scie à main; marteau; maillet en caoutchouc; bloc à frapper; levier; nettoyant de plancher bois franc; bâton de remplissage et crayon à retoucher.

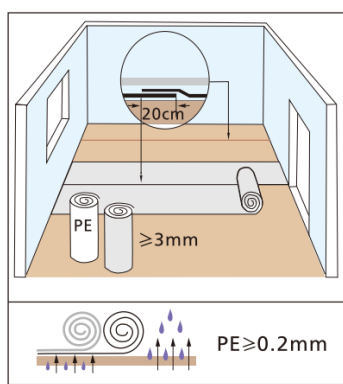
SECTION 2 - INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉTAPE PAR ÉTAPE

Goodfellow ne pourra être tenu responsable et n'assumera aucuns frais de main-d'œuvre ou d'installation associé à une mauvaise installation de ses produits ou d'un mauvais jugement de l'installateur.

L'utilisation de teinture, de pâte de bois ou de mastic en bâtonnet pour la correction des défauts pendant l'installation doivent être acceptée comme une procédure normale.

Mélanger les planches d'au moins trois boîtes afin d'assurer une répartition équilibrée des différentes couleurs et tons.

ÉTAPE 1 – INSTALLEZ LES SOUS-COUCHES

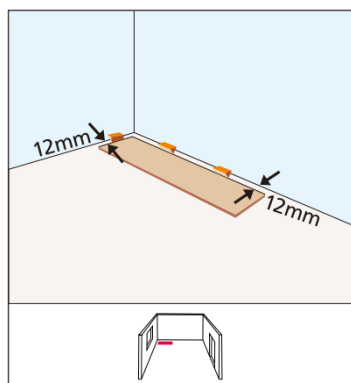


Installer les sous-couches approuvées pour une application de plancher de bois d'ingénierie flottante. La sous-couche ne doit pas dépasser 3 mm d'épaisseur. Ne pas faire de compression ou un compactage excessif des sous-couches car c'est une cause fréquente d'une séparation des planches.

Si l'installation se fait sur du béton, une sous-couche pare-vapeur 6-mil est requise.

IMPORTANT: Les lames doivent être installées perpendiculairement aux solives du plancher.

ÉTAPE 2 – PRÉPAREZ ET INSTALLEZ DES RANGÉES DE DÉPART ET AUTOUR DES OBSTACLES



Les planchers flottants exigent la liberté d'expansion et de contraction sans se lier, ni se frotter aux surfaces verticales. Il est très important de maintenir un espace d'expansion adéquat entre le plancher flottant et les différents murs.

Isoler les chambres et les couloirs des autres pièces en utilisant une moulure de transition. (ex. : chambres à coucher ou salon adjacentes au couloir)

Commencer au mur d'extrémité de la pièce. Prévoir un espace d'expansion en plaçant des cales d'épaisseur de 1/2 pouce (12 mm) espacées de 8 pouces (20 cm) autour des différents murs verticaux.

Laisser 1,5 cm (5/8") autour de chaque obstacle, y compris les armoires, îlots et les foyers. Pour les pièces excédant 29' 6" (9m) continus, un joint d'expansion et une moulure seront aussi nécessaires (voir Fig. 1).

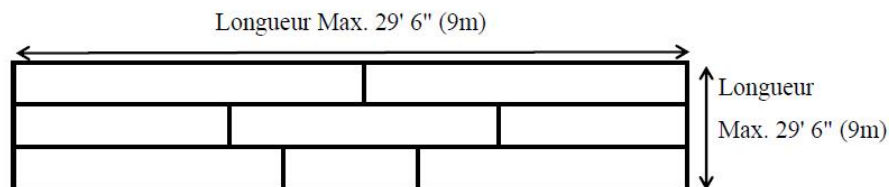


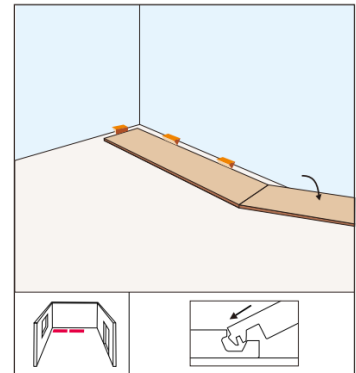
Fig. 1

IMPORTANT : Le manque d'expansion peut provoquer des craquements ou séparations, lors de variations d'humidité en raison du contact avec des surfaces verticales.

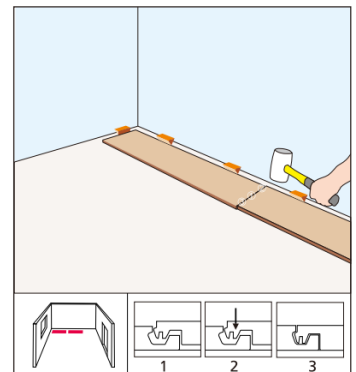
Mesurer la largeur de la chambre perpendiculairement au sens d'installation du nouveau plancher planifié. La dernière rangée de lames de plancher devrait afficher une largeur de 1,5 pouce (4 cm) ou plus. Si la largeur de la dernière rangée de lames est inférieure à 1,5 pouce, vous devriez utiliser une scie à refendre pour diminuer la largeur de la première rangée de lames. Laissez un espace de 1/2 de pouce (12 mm) entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.

ÉTAPE 3 – L'INSTALLATION

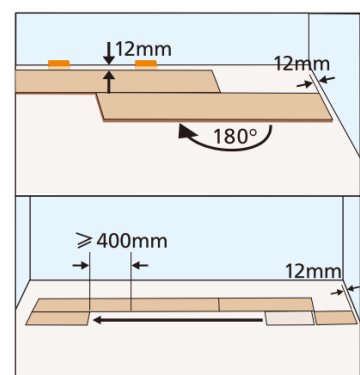
1. Assembler les extrémités des lames en insérant complètement la languette d'une lame dans la rainure de l'autre lame. Continuez à placer les lames de plancher en travaillant de la gauche vers la droite.



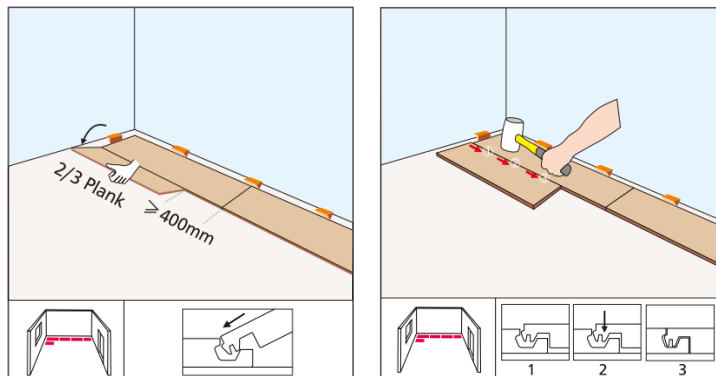
2. Pour engager le système de verrouillage correctement, utiliser un maillet. Cogner légèrement au minimum 3 coups, soit un sur le bout court, un sur le milieu et un autre à l'opposé de la planche (3-1-2).



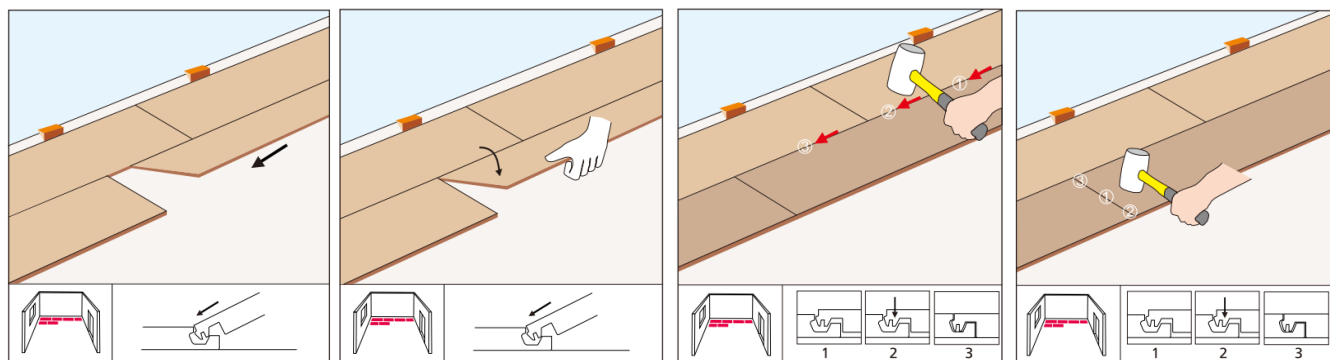
3. Amorcez la deuxième rangée avec une lame d'au moins 6 po (15 cm) plus courte ou plus longue que la lame utilisée dans la première rangée. Ceci permettra d'éviter d'aligner ou de regrouper les joints d'extrémité.



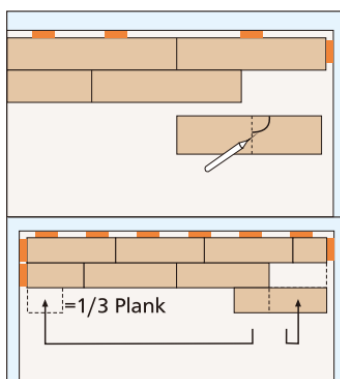
4. Inclinez la lame en appuyant légèrement vers la gauche. Vérifiez que la lame est bien jointe avec celle du haut. Avec le maillet, cogner légèrement sur le long de la lame au minimum 3 coups (1-2-3).



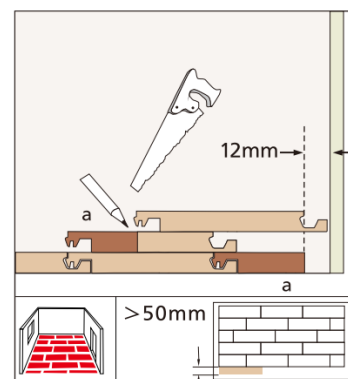
5. Incliner la prochaine lame en appuyant légèrement vers la gauche, vers le côté court de la lame précédente. Vérifiez que les lames sont bien jointes. Avec le maillet, cogner légèrement au minimum 3 coups (1-2-3) sur le long de la lame, et 3 coups, soit un sur le bout court, un sur le milieu et un autre à l'opposé de la planche (3-1-2).



6. Installer les prochaines rangées.

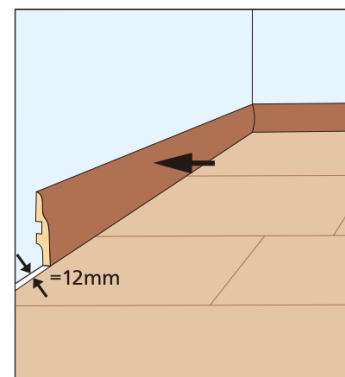


7. La largeur de la dernière rangée doit être de 1,5 pouces ou plus (>50 mm). Pour couper les lames à la bonne largeur, placez une rangée complète de lames sur la dernière rangée de lames installées. Insérez une cale d'épaisseur de 1/2 pouce (12 mm) contre le mur, et en utilisant une bande pleine largeur, tracez une ligne indiquant la bonne largeur de la dernière rangée de lames par rapport au mur. Coupez les lames de la dernière rangée en suivant la ligne tracée.



8. Finalement, installez les pièces de transition, les plaintes et les moulures en forme de quart-de-rond.

Assurez-vous que les couleurs des moulures sont similaires aux couleurs des planches qui seront installées autour afin d'obtenir un résultat optimal. Étant un produit naturel, le bois peut présenter des variations de couleur dans les lames et les moulures, ce qui est tout à fait normal.

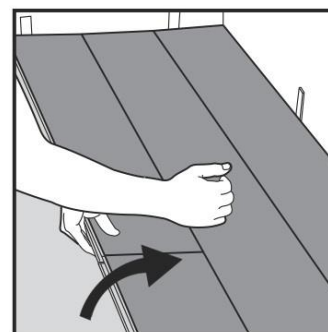


9. Inspectez le nouveau plancher installé pour déceler les fissures ou les petits espaces, et remplissez-les avec un mastic approprié de la couleur du bois.

POUR DÉMONTER VOTRE PLANCHER

Votre plancher peut facilement être démonté, ce qui permet un remplacement lors de l'installation et également lors de l'utilisation.

1. Séparez l'ensemble de la rangée en soulevant prudemment et frappant doucement juste au-dessus du joint. Inclinez et libérez l'ensemble de la rangée.



2. Démontez les lames de la rangée en les faisant glisser horizontalement SANS les incliner.



SECTION 3 - ENTRETIEN

NETTOYAGE

- Passer régulièrement le balai ou l'aspirateur en utilisant la brosse pour plancher dur et non la barre de battage ou la vadrouille, afin de minimiser l'accumulation de sable et de poussières abrasives qui pourraient abîmer votre plancher.
- Nettoyer le plancher régulièrement avec un nettoyeur spécialement conçu pour la finition d'un plancher de bois.
- N'utiliser jamais des nettoyeurs à l'huile, de la cire, du produit à polir ou des nettoyeurs ammoniacés ou abrasifs trop puissants, de la laine d'acier ou des poudres de décapage.
- N'utiliser aucun type de polisseuse.
- Durant le nettoyage des planchers, il ne faut pas employer pas trop d'eau ni trop de nettoyeur, car un excès pourrait provoquer le gonflement, le gauchissement, la délamination du plancher ou la séparation des lignes de joints et entraîner l'annulation de la garantie.
- S'il vous arrive de renverser un liquide ou de faire une tache, absorbez aussitôt avec un chiffon humide. Évitez toujours de laisser des liquides sécher sur votre plancher.
- Pour des taches d'huile, de goudron, de peinture, de crayon-feutre, d'encre, de rouge à lèvres, de cigarette ou d'autres taches tenaces, tester l'utilisation d'acétone ou dissolvant à ongles dans un endroit isolé. Essayez toute suite avec un chiffon humide. Si le test ne cause pas de dommage au plancher, essayer le traitement sur la tache.

PROTECTION

- Utiliser des carpettes et des tapis d'accueils de qualité dans les aires proches des portes d'entrée extérieures, afin d'éviter que la poussière, les grains de sable ou d'autres substances telles que l'huile, l'asphalte ou le goudron provoquent des traces sur votre plancher.
- Utiliser des protecteurs de plancher et de larges coussinets de feutre sous vos meubles ou électroménagers afin de minimiser les indentations ou les rayures provoquées par les objets lourds. Considérez que plus l'objet est lourd, plus le protecteur de plancher doit être large.
- Afin d'empêcher le glissement, utilisez une carpette avec une sous-couche en vinyle. N'utilisez pas de tapis ou de carpettes renforcées en caoutchouc ou en plastique, car elles pourraient décolorer le plancher.

- Bien que votre plancher de bois soit l'un des planchers les plus résistants à l'usure sur le marché, les objets tranchants ou pointus peuvent néanmoins l'abîmer.
- Ne marchez pas sur votre plancher avec des talons aiguilles, des chaussures de golf, des chaussures à pointes ou à crampons, qui pourraient provoquer des indentations dans votre plancher.
- Changez périodiquement les carpettes et les meubles de place afin que le plancher vieillisse de façon uniforme. L'exposition au soleil peut éclaircir ou foncer la teinte de différentes espèces de bois franc à des degrés variables.
- Utilisez un socle roulant, un contreplaqué de $>1/4$ po ou un panneau dur lorsque vous devez déplacer des meubles ou appareils domestiques lourds. N'essayez jamais de faire glisser ou de faire rouler des objets lourds sur le plancher.
- Assurez-vous que les griffes de vos animaux domestiques soient toujours bien coupées ou alors envisagez l'utilisation de « bottines » disponibles dans les magasins d'animaux domestiques.

SECTION 4 - GARANTIE LIMITÉE SUR LE PLANCHER ADIRONDACK

DURÉE ET PORTÉE DE LA GARANTIE

L'INTÉGRITÉ STRUCTURALE

Sous réserve des conditions de la présente garantie, Goodfellow inc. (« Goodfellow ») garantis que ces produits de plancher de bois d'ingénierie, dans leur état manufacturé d'origine, sont exempts de tout défaut de matériau ou de fabrication y compris dans les dimensions et la classe.

Cette garantie sur l'intégrité structurale est offerte pour la vie du produit et s'applique pour aussi longtemps que l'acheteur initial est propriétaire et réside dans la demeure où le produit a été installé.

L'USURE DU FINI

Sous réserve des conditions de la présente garantie, Goodfellow garantis ces produits de plancher de bois d'ingénierie, dans leur état manufacturé d'origine, contre l'écaillage et l'usure complète du fini pour une durée de **vingt-cinq (25) ans pour une application résidentielle** et pour une durée de **trois (3) ans pour une application commerciale***, à compter de la date d'achat.

La diminution du lustre n'est pas considérée comme une usure. La variation du niveau de lustre et les variations de couleur sont exclues, puisqu'il s'agit de phénomènes normaux.

Cette garantie sur l'usure du fini est offerte pour la vie du produit et s'applique pour aussi longtemps que l'acheteur initial est propriétaire et réside dans la demeure où le produit a été installé.

En achetant le produit, l'acheteur accepte la garantie et reconnaît par la présente que cette garantie remplace tout autre représentation, garantie ou condition, explicite ou implicite, statutaire ou autre.

Goodfellow ne concède à aucune personne ou entité l'autorité de créer pour elle une obligation ou responsabilité en relation avec le plancher Goodfellow.

Goodfellow ne sera pas responsable vis-à-vis du client ou de toute autre personne pour tous les dommages accidentels, spéciaux ou consécutifs, survenus en raison de l'inobservation de cette garantie limitée ou de toute autre garantie limitée tacite (à l'exclusion de la garantie marchande). Certains états ou provinces n'autorisent pas les exclusions ou les limitations pour dommages accidentels ou consécutifs, dans ce cas les limitations ou exclusions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur. Cette garantie donne au client des droits légaux spécifiques, ces droits peuvent varier selon l'état ou la province.

CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE

- Cette garantie limitée est conditionnelle au respect des instructions d'installation énoncées dans les présentes, y compris les instructions pour la protection du plancher contre l'humidité du sous-plancher, et au respect des normes d'entretien. Le non-respect de ces instructions et normes annulera la garantie.
- Cette garantie limitée est valable uniquement en Amérique du Nord et au Royaume-Uni.
- La garantie n'est pas transférable. Elle s'étend uniquement à l'acheteur au détail initial.
- Cette garantie limitée est conditionnelle à ce qu'un avis écrit et les pièces justificatives soient soumis à Goodfellow selon la procédure de réclamation détaillée ci-dessous avant toute réparation afin que le produit présente l'un des défauts couverts soit confirmé. Le non-respect de ces exigences annulera la garantie.

EXCLUSIONS

- Si le produit est jugé insatisfaisant avant sa pose, pour quelque raison que ce soit, il ne doit pas être installé et le propriétaire de l'immeuble doit aviser un représentant Goodfellow immédiatement. La pose ou l'utilisation du produit reçu constitue une acceptation de ce dernier par le client. Goodfellow ne peut d'aucune façon être tenue responsable des coûts et défauts engendrés par la pose ou l'utilisation d'un produit défectueux ou non-conforme.
- Goodfellow se dégage de toute responsabilité quant à quelque dommage consécutif ou spécial ou à quelque dépense (matérielle, main-d'œuvre ou autre) que ce soit qui pourraient découler de l'application de cette garantie.
- Il n'y a pas deux pièces de bois parfaitement identiques et des variations dans la couleur ou autres pourront se produire. Nous ne garantissons pas contre les variations naturelles ou la différence normale entre des échantillons de couleur ou des photographies et la couleur des planchers installés.
- Les caractéristiques naturelles du bois ne sont donc pas considérées comme des défauts et sont donc spécifiquement exclus de cette garantie, telles que, sans toutefois s'y limiter, les stries minérales, les petits nœuds, et les variations de grains.
- Un plancher de bois est un produit naturel qui se dilate et se contracte au gré des changements de saison et de température. Même lorsqu'un plancher est correctement installé, il peut se produire une légère séparation des lames. Si des séparations se produisent, celles-ci ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Un défaut s'évalue par sa visibilité à une distance raisonnable, soit la hauteur d'une personne en position verticale. Toute problématique qui sera visible uniquement sous un angle ou un éclairage particulier n'est pas considéré comme un défaut et sont donc spécifiquement exclus de cette garantie.
- Cette garantie ne couvre aucun autre dommage dus :
 - a. à une mauvaise manipulation, une installation fautive, un entreposage inadéquat ou une conception défectueuse du bâtiment;

- b. aux mouvements ou affaissement de la structure ou du sous-plancher sur laquelle le produit est installé;
 - c. à des réparations ou modifications au produit;
 - d. à l'humidité excessive ou inadéquate dans la zone d'utilisation;
 - e. à l'exposition complète ou partielle à la lumière du soleil et aux intempéries;
 - f. à des indentations, les rayures ou les dommages causés par la négligence; l'humidité; les insectes; les animaux; les chaussures endommagées, à talon aiguille ou à pointes; ou le fait de ne pas utiliser des tampons protecteurs sous les chaises à roulettes ou les autres meubles;
 - g. des désastres d'origine humaine ou naturelle, y compris les fuites ou les ruptures de la plomberie, le feu, les inondations, les tremblements de terre ou la stagnation d'eau se produisent pendant ou après l'installation.
- La présente garantie exclut spécifiquement toute autre compensation, quelle qu'elle soit, y compris les coûts de main-d'œuvre, si nécessaire, les coûts d'installation ou de réinstallation et les autres dommages directs et indirects, réels ou prévisibles, présents ou futurs.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

- Cette procédure constitue la seule et unique façon d'effectuer une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée.
- Avant de faire une réclamation, assurez-vous d'avoir lu, compris et respecté les procédures d'installation et d'entretien afin de vous assurer de la validité de votre garantie. Toute défaillance visée par la présente garantie doit être rapportée le détaillant autorisé dans les 30 jours suivant la découverte.
- Toute réclamation en vertu de la présente garantie par l'acheteur du produit, doit être faite par écrit durant la période de garantie et doit inclure la facture originale d'achat ou autre preuve d'achat du détaillant autorisé, ainsi qu'une description du problème et une photo ou un échantillon montrant clairement le problème lié à la garantie.
- À la suite d'un accord écrite au préalable entre Goodfellow, le détaillant et le requérant du produit pour la résolution d'une réclamation, les actions correctives peuvent inclure :
 - a. Un remboursement égale au coût d'achat des lames jugées défectueuses.
 - b. Le remplacement du produit, sans frais, égal à la quantité de produit à remplacer.
 - c. Suivant le taux accepté par Goodfellow, un remboursement pour des frais de sablage et vernissage engagés pour restaurer la totalité du plancher de la pièce ou des pièces.
- Dans le cadre d'une réclamation, le propriétaire assume tous les autres frais incluant, sans toutefois s'y limiter, les coûts de main-d'œuvre; d'installation; de retrait ou de remplacement des placards, des appareils ménagers, des meubles ou de toute autre installation fixe; de transport; et tout autre frais relié à l'exécution des travaux.
- Toute entente entre Goodfellow, le détaillant et le requérant du produit sur le remboursement, le remplacement du produit ou autre action corrective, constitue une résolution finale et totale de toutes les requêtes liées à la présente garantie.